

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1789

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Bron**

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2017 de la Fête du livre**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Hugué, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pilon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil du 6 mars 2017**Délibération n° 2017-1789**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commune (s) : Bron

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2017 de la Fête du livre**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lire à Bron a été créée depuis 1979 et a pour vocation :

- d'améliorer l'attractivité et la qualité de l'offre culturelle, notamment en encourageant le développement du partenariat financier et opérationnel et la participation des acteurs aux réseaux professionnels,
- de favoriser les échanges entre les publics et les différents professionnels de la chaîne du livre,
- de contribuer au développement de la lecture auprès de tous les publics et promouvoir le livre sous toutes ses formes,
- de soutenir la création littéraire et encourager les pratiques amateurs et professionnelles,
- de favoriser la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des acteurs des domaines éducatifs, sociaux, culturels et professionnels autour des grands événements culturels.

Depuis 1987, l'association Lire à Bron organise, chaque année, la Fête du livre de Bron, un festival consacré aux littératures contemporaines qui donne la parole aux écrivains et s'adresse à tous les publics.

Projet littéraire exigeant qui inscrit l'écrivain et le texte au cœur du festival, il permet l'échange et le débat, la rencontre avec des auteurs confirmés mais aussi la découverte de nouveaux talents ou des auteurs moins médiatisés.

Roman, poésie, théâtre, sciences humaines, bande dessinée, littérature jeunesse sont les différents genres abordés à travers 60 rendez-vous (débat d'auteurs, tables rondes, rencontres, lectures et dédicaces, expositions, spectacles et projections de films).

L'association sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de cette manifestation qui fêtera sa 31ème édition en 2017.

I - Objectifs

Par les rencontres avec les auteurs qu'elle permet et par sa contribution à une lecture critique du monde, la Fête du livre de Bron participe à la fois à la diffusion culturelle, à l'émancipation des individus et à la création de lien social.

En accueillant plus de 35 000 participants lors de sa dernière édition, elle contribue également au rayonnement et à l'attractivité du territoire métropolitain et est une source de retombées économiques et touristiques pour celui-ci.

C'est à ce double titre que la Métropole souhaite apporter son soutien à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2017 de la Fête du livre de Bron.

II - Compte-rendu des actions réalisées en 2016 et bilan

Par délibération n° 2016-0976, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 51 512 € au profit de l'association pour la tenue de la 30ème édition de la Fête du livre de Bron.

Le bilan de l'année 2016 confirme la Fête du livre de Bron comme l'une des manifestations culturelles majeures de la Métropole, avec 75 invités, et 60 rencontres, entretiens, débats, table-rondes : plus de 12 000 personnes ont assisté aux rencontres pendant les week-ends (avec une salle de 400 places et une autre de 250 places remplies en permanence).

L'affluence s'est confirmée, avec plus de 35 000 visiteurs sur les 3 jours.

Les ventes des 12 libraires indépendants de la Région constituant la "Grande librairie" ont été remarquables, avec une hausse du chiffre d'affaires pour le côté adulte (43 000 €) et un maintien pour le secteur jeunesse (37 000 €).

La mixité générationnelle, sociale et culturelle d'un public de plus en plus varié (en particulier, on constate une baisse de la moyenne d'âge, avec une hausse de la présence des 20-35 ans) est complétée par des actions réussies auprès de publics ciblés (rencontres destinées aux lycéens, personnels et patients de l'hôpital du Vinatier, etc.).

Une programmation à part entière est destinée au jeune public, avec la prise en compte de tous les âges : des rencontres, des ateliers (800 enfants et adolescents ont participé à des animations).

Pour rappel, l'entrée de la Fête du livre de Bron et l'ensemble de ses activités sont en accès libre.

III - Programme d'actions 2017 et plan de financement prévisionnel

À l'occasion de sa 31ème édition, qui aura lieu du 10 au 12 mars 2017, l'association souhaite poursuivre le travail d'observatoire des nouvelles littératures qui le caractérise, avec des invitations à de jeunes écrivains, des voix singulières, des démarches littéraires innovantes qui font la littérature d'aujourd'hui.

Parallèlement, elle souhaite approfondir ses axes de rayonnement sur le territoire métropolitain, notamment envers les structures de lecture publique, en accentuant sa dimension de lieu ressources et de formation.

En effet, elle organise depuis 1998, chaque année, une journée professionnelle, qui ouvre le festival. Elle intervient également auprès de professionnels ou étudiants qui se destinent aux métiers du livre, pour des demi-journées de présentation sur des problématiques professionnelles, en lien avec l'organisation de rencontres littéraires et l'accueil d'auteurs.

Pour 2017, afin de répondre aux enjeux métropolitains de lecture publique, notamment en termes de rayonnement vers les équipements, elle souhaite développer plusieurs actions :

- une journée professionnelle autour de l'édition contemporaine, prolongée par l'édition d'un guide professionnel,
- une proposition d'animations et d'accompagnement dans la programmation culturelle des bibliothèques.

Budget prévisionnel de la Fête du livre de Bron 2017

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
programmation	128 000	Ville de Bron	239 000
communication	114 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	68 000
technique, installation	88 000	Centre national du Livre	50 000
divers	16 500	Métropole de Lyon	48 421
fonctionnement	110 500	Sofia	30 000

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
		Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes	2 000
		autres recettes	19 579
valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000	valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000
Total	477 000	Total	477 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 421 € au profit de l'association Lire à Bron dans le cadre de la Fête du livre de Bron 2017, soit une diminution de la subvention de 6 % par rapport à l'année précédente ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 48 421 € à l'association Lire à Bron pour l'organisation de l'édition 2017 de la Fête du livre de Bron,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Lire à Bron définissant, notamment, les modalités d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P33O5161.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.